



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Pyrénées Orientales
COMMUNAUTE DE COMMUNES
ALBERES COTE VERMEILLE ILLIBERIS

N° DC2024-0072

D É C I S I O N

Portant contrat d'accompagnement Avantages360 Basic+ permettant la mise en œuvre de la stratégie du service SIG

CC ACVI / ESRI FRANCE

Le Président de la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibérus,

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment son article L 5211.10,

Vu la délibération n°DL2020-0202 du Conseil Communautaire en date du 31/07/2020 portant délégation d'attributions de l'organe délibérant au Président pour les actes relatifs aux conventions, contrats de maintenance et d'entretien des matériels et licences informatiques (logiciels, photocopieurs, ascenseurs, téléphone...),

Considérant la nécessité de recourir à un prestataire extérieur pour être accompagné par un consultant référent technique pour la mise en œuvre de la stratégie du service SIG,

Considérant les termes du contrat du contrat d'accompagnement Avantages360 Basic+, passé entre la CC ACVI et la société ESRI FRANCE sise 21 Rue des Capucins – MEUDON CEDEX (92190), SIRET 348 499 740 000 28,

Considérant que le contrat est conclu pour une durée d'un an à partir du 1^{er} juin 2024,

DECIDE

ARTICLE 1 : D'APPROUVER le contrat Avantages360 accompagnement Basic Plus, incluant 10 crédits de Pass Services, permettant la mise en œuvre de la stratégie du service SIG, passé entre la CC ACVI et la société ESRI FRANCE sise 21 Rue des Capucins – MEUDON CEDEX (92190), SIRET 348 499 740 000 28,

ARTICLE 2 : D'INDIQUER que les prestations décrites dans le présent contrat sont déterminées, sur la base d'un montant annuel de rémunération de l'ordre de :

-5 000.00-€ HT pour l'accompagnement Basic plus (cinq mille euros hors taxe, TVA en vigueur en sus),

-3 150.00-€ HT pour les crédits de Pass Services (trois mille cent cinquante euros hors taxe, TVA en vigueur en sus),

ARTICLE 3 : DE PRECISER que le contrat est conclu pour une durée d'un an à partir du 1^{er} juin 2024,

ARTICLE 4 : DE SIGNER toutes les pièces relatives à ce dossier,

Accusé de réception en préfecture
066-200043602-20240502-DC2024-0072-AR
Date de télétransmission : 03/05/2024
Date de réception préfecture : 03/05/2024

ARTICLE 5 : DE PRECISER qu'il sera rendu compte lors de la prochaine réunion du Conseil Communautaire de la présente décision.

Fait à Argelès-sur-Mer, le 02 mai 2024

Pour extrait certifié conforme et exécutoire, du
fait de sa publication et sa transmission en
Préfecture

Le président
Antoine PARRA

Pour le Président par délégation
Le Directeur Général des Services
Henri ESTEVE



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle il est devenu exécutoire.



Code Client : C25496

Votre interlocuteur :
Sandrine PAILLARD
spailard@esrifrance.fr
Tél: 01 46 23 60 53
Fax: 01 46 23 60 76

CC ALBÈRES - CÔTE VERMEILLE
- ILLIBERIS
CHEMIN DE CHARLEMAGNE
BP 90 103
66704 ARGELES SUR MER CEDEX
FRANCE

Interlocuteur :
M. Xavier Sudre

Responsable commercial :
Sandrine PAILLARD

Référence	Libellé	Version	Qté	Prix unitaire € HT	Remise (%)	Montant € HT
6301A	Avantages360 Accompagnement Basic Plus nombre : 1; du 01/06/2024 au 31/05/2025		1	5 000,00		5 000,00
6350	Pass Services (en crédits) ****		10	350,00	10	3 150,00

Montant € HT :	8 150,00	Total € HT :	8 150,00
Frais de port :		Total € TVA :	1 630,00
		Total € TTC :	9 780,00

Montants en EUR

Validité de l'offre : 30 jours

***** **CONFIRMATION DE COMMANDE A COMPLETER INTEGRALEMENT** *****

- Nom du signataire : PARRA ANTOINE
 - N° ou Réf de commande **obligatoire** (sinon indiquez "Accord devis N°.....") :
Accord Devis N° 1210052
 - N° de SIRET **obligatoire** : 20004360200016
 - Adresse de facturation * : CC ACUE Chemin de
Charlemagne BP 90103 66704 Argeles/Mer
 - Adresse de livraison * : IDEN

Mention manuscrite "Bon pour commande" :

Bon pour commande

Cachet et signature :

Pour le Président par délégation
 Le Directeur Général des Services
 Henri ESTEVE



Pour les structures publiques, merci de préciser obligatoirement les informations Chorus Pro :

*** : Crédits de services : Un acompte de 100% sera
 facturé à la commande

- Code service : SIG
 - Numéro d'engagement : Aucun

*si différente de celle indiquée ci-dessous

Adresse de livraison :
 CC ALBÈRES - CÔTE VERMEILLE
 - ILLIBERIS
 CHEMIN DE CHARLEMAGNE
 BP 90 103
 66704 ARGELES SUR MER CEDEX
 FRANCE

Adresse de facturation :
 CHEMIN DE CHARLEMAGNE
 BP 90 103
 66704 ARGELES SUR MER CEDEX
 FRANCE

Contact de facturation :

Contact de livraison :
 Xavier Sudre
 0785632403

Pour toute correspondance, merci de rappeler le numéro du présent devis.

Il appartient au client de s'acquitter des éventuels taxes et droits de douanes à la livraison ou à réception de facture.

Les factures sont payables par chèque ou par virement. Elles sont soumises au taux de TVA en vigueur à la date de facturation. Aucun escompte ne sera accordé en cas de paiement anticipé. Tout paiement par compensation sans accord préalable exprès d'Esri France est exclu.

Conformément aux articles L.441-10 et D.441-5 du Code du commerce, en cas de retard de paiement, le Client sera redevable de plein droit, sans autre formalité et sans qu'un rappel soit nécessaire : i) d'une pénalité de retard calculée par jour calendaire de retard depuis la date d'échéance jusqu'au jour de paiement effectif au taux minimal fixé par la loi, soit trois (3) fois le taux de l'intérêt légal en vigueur au jour du règlement, ii) au versement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement telle que fixée par l'article D441-5 du Code de commerce et de tous frais complémentaires qui seraient nécessaires aux fins de recouvrement.

Ce devis est soumis aux conditions générales de ventes Esri France disponibles à l'adresse
https://www.esrifrance.fr/iso_album/conditions_generales_esri_france_2020.pdf

Les produits Esri (logiciels, données, services en ligne, documentation, etc.) inclus dans le présent devis sont exclusivement concédés sous licence selon les termes et conditions du Contrat de licence Esri (E204CW) disponible sur :
<https://www.esri.com/content/dam/esrites/en-us/media/legal/ma-translations/french.pdf>. Toutes autres conditions incluses dans ce devis ne sont applicables qu'entre vous et Esri France. Toute condition supplémentaire ou contraire figurant dans le bon de commande est réputée non écrite, à moins que ces conditions ne s'appliquent pas aux produits Esri et qu'elles soient expressément acceptées par écrit par Esri France. Si vous avez déjà signé un contrat, qui couvre le présent devis, nous vous remercions de bien vouloir rappeler le numéro de ce contrat au sein de votre bon de commande.

Informations complémentaires :

2/2

Distributeur officiel d'Esri Inc.

Esri France - 21 rue des Capucins 92195 Meudon Cedex - Tél : 01 46 23 60 60 - Fax : 01 45 07 05 60 - www.esrifrance.fr
 Société Anonyme au Capital de 1 000 000 euros - RCS Nanterre B348 499 740 - NAF : 5829C - N° Intracom : 060300642602253037240927440072-AR
 Date de télétransmission : 03/05/2024
 Date de réception préfecture : 03/05/2024